



UN RÔLE DES GENÊTS *CREX CREX* CHANTE DU 02 AU 25 JUIN À LAMARCHE-SUR-SAÔNE

Jean-Paul MORIZOT

Découverte

Suite à la lecture sur la liste de discussion *Obsbourgogne* des messages de Simon ROLLAND (31 mai) et de François BOUZENDORF (01 juin) ayant contacté des Rôles des genêts dans l'Yonne, j'ai décidé d'aller prospecter une des dernières zones de prairie naturelle du val de Saône de mon secteur, fréquentée cette année encore par le Courlis cendré *Numenius arquata* et le Tarier des prés *Saxicola rubetra*. J'avais déjà fait une recherche (infructueuse) dans cette prairie en 2010. Le 02 juin, vers 21h, je me suis installé en bordure de la prairie, sur un chaume de maïs... Deux Cailles de blés *Coturnix coturnix* chantaient, un Faucon hobereau *Falco subbuteo* est passé, les Coucous gris *Cuculus canorus* paraient, une Grive litorne *Turdus pilaris* « tchatchatait »...et les moustiques dansaient autour de moi. J'ai regardé l'heure : il était 22h15 et je commençais à me lasser. Je voulais poursuivre jusqu'à 22h30. A 22h20, j'ai décidé de partir... j'ai plié le siège, fermé les jumelles, rangé le MP3 et commencé à marcher. Quelques dizaines de mètres plus loin, par acquis de conscience, je me suis arrêté pour écouter une dernière fois... et je l'ai entendu, il était 22h25 ! Je partais, je suis resté, le chant n'est pas très harmonieux, mais quelle émotion ! Il a chanté presque sans interruption jusqu'à 23h (je suis parti finalement à 22h45 et l'entendais encore 500 mètres plus loin).

Suivi

Le 09 juin, j'ai passé la soirée à l'attendre, sans succès. Les Cailles des blés ne chantaient pas, cinq Grives litornes se chamaillaient et trois Faucons hobereaux en chasse ont assuré le spectacle...

Le 23 juin, une Caille des blés se manifestait et le rôle fit de même à 22h10 par quelques « crex crex », puis plus rien jusqu'à 22h20 : quelques émissions vocales, puis plus rien jusqu'à 22h45, heure à laquelle je suis parti.

Le 25 juin, Antoine ROUEGRON l'entend à 22h au même endroit.

Les 19 et 22, j'ai recherché sans succès le nid dans le

secteur supposé où il aurait pu nicher, après la fauche.

Milieu

« Le Creux Normand » est un lieu-dit situé sur la commune de Lamarche-sur-Saône, à une altitude moyenne de 183 mètres. C'est une prairie naturelle alluviale du lit majeur de la Saône située en limite de la zone « Natura 2000 » FR2601012, plantée par endroits de peupliers. Quelques parcelles ont été cultivées en maïs durant l'année 2011.



Figure 1 : milieu où s'est cantonné l'oiseau, Lamarche-sur-Saône (J.-P.Morizot)

L'oiseau se tenait dans une parcelle d'une dizaine d'hectares dans une prairie naturelle humide, limitée au Sud-Ouest par une haie haute non entretenue, touchant au Nord et au Sud une peupleraie, communiquant par ailleurs avec le reste de la prairie. Le sol y était très humide et la végétation herbacée haute d'une soixantaine de centimètres avec un fond dense (Figure 1).

Statut

Au niveau international

La chute des populations de Rôle de genêts sur l'ensemble de son aire de distribution a conduit à le considérer comme espèce mondialement menacée.

En 2000, il était classé comme « Vulnérable » selon les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Cela a justifié la mise en place d'un plan d'action international. En 2004, son statut mondial a été revu, au regard de nouvelles données collectées, notamment en Russie et en Biélorussie. Il en résulte qu'aujourd'hui l'espèce n'est plus

considérée comme mondialement menacée, mais comme « quasi menacée », statut qui a été maintenu lors de la révision des Listes Rouges en 2008.

En France

Les populations françaises ont connu un déclin important à partir du milieu du XX^{ème} siècle, en rapport avec le développement de l'agriculture intensive.

Le Rôle des genêts est intégralement protégé en France (Arrêté ministériel du 17 avril 1981 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire) et Figure dans la liste des vertébrés menacés d'extinction en France (Arrêté du 09 juillet 1999).

En 1999 déjà, puis en 2008, il est considéré comme une espèce « en Danger ». Les critères qui justifient ce classement sont, d'une part, le déclin observé durant les dix dernières années et, d'autre part, une population qui compte moins de 2500 individus matures (critères de l'UICN pour l'évaluation de la vulnérabilité d'une espèce au niveau national - Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

C'est en raison de ce statut défavorable que le Rôle des genêts fait l'objet d'un plan de restauration national.

L'enquête nationale de 2009 a estimé le nombre de mâles chanteurs entre 500 et 550, essentiellement dans les basses vallées angevines (211-225), en Champagne-Ardenne (55-56), en val de Saône (34-42 dont 28 dans l'Ain), en val de Loire (35-37), dans les vallées de l'Oise et de la Slack (33-34), la vallée de la Charente et le Marais Poitevin (25-27), la vallée de la Meuse (18-31) et l'estuaire de la Loire (18-20) (Plan National d'Action Rôle des genêts (2005-2009) - Bilan final).

En Bourgogne

L'enquête de 2009 n'avait pas permis de recenser de mâle chanteur en Côte-d'Or.

Entre 6 et 15 seulement en Saône-et-Loire (avec une baisse de 50% par rapport à 2006 !) (Enquête finale Rôle des genêts, 2009).

En Côte-d'Or

La dernière donnée côte-d'orientale datait du 15 juin 2008 : Antoine ROUGERON signale un chanteur isolé, sûrement erratique, à Noiron-sous-Gevrey dans une plaine céréalière.

Une archive de la LPO mentionne sa présence, à Lamarche-sur-Saône (lieu-dit « Les Terres Rondes » à quelques centaines de mètres du « Creux Normand ») du 12 juin 2007 jusqu'au 18 juin, mais sans reproduction (suivi de fauche). Entre le 11 et le 18 juin 1998, 3 observations ont été faites à Chivres (Archive LPO) de 2, 5 et 7 individus (dont 5 jeunes de 4 à 5 jours observés durant la fauche de la parcelle !). Enfin, Bernard FROCHOT signale le 06 juin 1971 la découverte de nid ou de coquilles vides à Pontailleur-sur-Saône. Plus loin dans le temps, mais dans le même secteur, il faut noter la présence de 3 individus le 17 mai 1959 et d'un chanteur isolé le 29 avril 1957.

L'année 2012, une année particulière pour l'espèce

Le cantonnement de ce Rôle des genêts ne laisse pas forcément présager de retour de l'espèce dans le val de Saône du département à long terme. Sans parler des surfaces en prairies de fauche en diminution constante au profit de la maïsiculture, cette année 2012 a été marquée par de fortes précipitations printanières. Ainsi, des régions « bastions » de l'Ouest de la France ont vu leurs prairies à *Crex crex* inondées au mois de mai, ce qui a très certainement contraint de nombreux oiseaux à se disperser dans la quête de zones plus favorables à leur installation au cours du mois de mai. C'est sûrement dans ce contexte qu'un mâle s'est cantonné à Lamarche-sur-Saône cette année...